



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE
LA FORÊT

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Paris, le 30 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Stéphane LE FOLL et Valérie FOURNEYRON

dessinent l'avenir de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation au service de la filière cheval.

—

Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et Valérie FOURNEYRON, ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ont présidé aujourd'hui une réunion de concertation avec la filière cheval au ministère de l'agriculture.

Cette réunion portait sur l'établissement du contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE¹). Elle fait suite à la mise en place par Stéphane LE FOLL, le 5 novembre 2012 dernier, de neuf groupes de travail destinés à examiner l'ensemble des questions équinés et à préparer l'avenir de la filière.

Après 9 mois de travail en concertation avec tous les partenaires concernés, **les groupes ont abouti à un consensus sous la forme de 55 propositions qui trouveront leur traduction dans le COP 2014-2016.**

Cette rencontre a été l'occasion pour l'ensemble des professionnels de la filière cheval et de l'équitation de partager leur vision de l'avenir de l'IFCE et plus largement, de la filière cheval. Le contrat qui sera signé, à terme, fixera les orientations stratégiques de l'établissement au service des professionnels et des institutionnels du monde du cheval pour les trois années à venir.

A la veille des *Jeux Équestres Mondiaux FEI Alltech 2014*, pour le bon déroulement desquels l'IFCE joue un rôle majeur, les ministres ont insisté sur « la qualité et le professionnalisme du travail accompli par l'institut au service de l'ensemble de la « filière cheval ».

- ⇒ *Le cheval est une composante importante du développement des territoires ruraux, la base d'une filière créatrice d'emplois et le support d'activités sportives, sociales et culturelles. On compte ainsi 900 000 équidés, 43 000 éleveurs, 250 hippodromes (la moitié du parc européen), plus de 600 000 licenciés en équitation (3ème fédération française) et 76 000 emplois dépendant de la filière.*
- ⇒ *Etaient conviés à la réunion tenue ce jour invité les syndicats des agents de l'IFCE, les sociétés mères des courses (France Galop, Société d'Encouragement du Cheval Français - Le Trot), la fédération française d'équitation, la fédération nationale du cheval, le groupement hippique national (les centres équestres) et les sociétés mères des associations de races (Société Française des Équidés de Travail pour les chevaux de trait et Société Hippique Française pour les chevaux de sport).*

Pour en savoir plus : www.ifce.fr/
<http://agriculture.gouv.fr/cheval>
www.sports.gouv.fr

¹ L'IFCE (Institut français du cheval et de l'équitation) est sous double tutelle des 2 ministères

Contacts presse :

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 / cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Valérie FOURNEYRON - Tel : 01 40 45 94 47 / presse-cabinet@jeunesse.sports.gouv.fr